

aux conditions particulières du contrat de location n° 20190508417

Le Locataire : NOEL David Stephan

3 Avenue Gambetta 17500 JONZAC

Le Fournisseur : FB17 TELECOM 25 avenue de la presqu'île d'Arvert 47530 ARV/FBT

17530 ARVERT

[illegible]

Lieu d'installation :

Le Locataire soussigné reconnaît que les équipements désignés ci-dessus ont été livrés et installés conformément à la commande qu'il a passé au fournisseur.

Le Locataire a réceptionné les équipements et déclare avoir parfaite connaissance de ses conditions d'utilisation et d'entretien.

Il les reconnaît conformes aux spécificités du contrat de location et du bon de commande y afférent et confirme l'achèvement des opérations de mise en service.

LE LOCATAIRE (nom et qualité du signataire)

## LE FOURNISSEUR

Fait à : Montfermeil  
le : 21.05.2019

Signature et cachet commercial :

le: 21.05.2019

Fait à : \_\_\_\_\_  
 Le : \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

Signature et cachet commercial :